

TITRE PROFESSIONNEL

« Couturier en Atelier Mode et Luxe »

Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 3 RNCP39006

Arrêté du 9 avril 2024 relatif au titre professionnel de couturier en atelier mode et luxe

Date de début des parcours certifiant : 24 mai 2024

Date de dernière délivrance possible de la certification : 24 mai 2030

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA CERTIFICATION

Le couturier en atelier mode et luxe confectionne de petites et moyennes séries de sous-ensembles et de vêtements, essentiellement féminins, pour les grandes marques du prêt-à-porter de luxe. Il réalise principalement, à l'aide de machines, les assemblages et les montages de séries de vêtements. Il participe également aux étapes de préparation et d'exécution des points mains.

ACTIVITES VISEES

Il débute son travail en organisant de façon ergonomique son poste et les paquets de pièces qu'il reçoit. Il travaille à partir de consignes orales ou écrites, et en respectant les critères de qualité du luxe, et de développement durable, intégrant l'hygiène, la sécurité et la prise en compte de l'environnement.

Après avoir identifié leurs propriétés, il intervient sur des pièces d'étoffes coupées en amont, unies ou à motifs, principalement en chaîne et trame, par exemple en satin, soie, mousseline, broderie, parfois en maille, et sur des associations de matières.

Il prépare les pièces coupées, soit en effectuant des tracés ou des marquages, soit en stabilisant des étoffes au fer à repasser. Il réalise également des points mains, à l'aide d'aiguilles, en cours ou en fin de fabrication, qui apportent une valeur ajoutée aux vêtements de luxe associées à un savoir-faire « Made in France », très prisé des clients.

Il assemble à la piqueuse plate ou à la surjeteuse des séries de pièces d'étoffes coupées et/ou préparées en constituant des sous-ensembles d'un vêtement, tels que cols, poches, ceintures, pattes de manches, pinces sur le devant. Il équipe et règle les machines programmables ou non, et maîtrise leur utilisation, en particulier dans l'entraînement des matières, souvent mouvantes, ou dans le cas d'associations d'étoffes aux comportements différents.

Il monte ensuite en série ces sous-ensembles pour constituer des vêtements partiels ou complets, en fonction de son expérience et de sa technicité. Il gère les volumes et la multiplicité des pièces, aux formes souvent différentes.

Il auto-contrôle en permanence, de façon visuelle, les pièces qu'il reçoit et son travail.

Il nettoie régulièrement son poste de travail, et à fréquences régulières les machines qu'il utilise.

Il dépend d'un responsable qui lui donne des instructions et auprès duquel il rend compte de son activité et de ses éventuelles difficultés. Il est cependant autonome dans l'exécution des tâches à réaliser, qui demandent beaucoup de technicité, et de capacité à s'adapter aux changements fréquents de modèles à fabriquer et aux matières à travailler. Il se réinterroge en permanence sur sa technicité et est capable d'apprendre en continu.

Il travaille au sein d'une équipe de couturiers, distincte des autres équipes de l'atelier, tels que la coupe, le prototypage, le bureau d'études, avec qui il n'interfère pas directement.

Même s'il travaille seul, il est amené à communiquer et collaborer avec ses collègues, par exemple en cas de difficulté technique, pour atteindre les objectifs communs dans les délais.

Il travaille dans une ambiance sonore modérée, car les machines sont peu bruyantes, et avec beaucoup d'attention et de concentration sur une durée prolongée.

Il exerce en position assise de façon prolongée, parfois debout, par exemple pour effectuer des repassages en cours.

Il veille aux soins de ses mains afin de ne pas endommager ou salir les matières.

Les horaires de travail sont généralement réguliers, en journée, avec ponctuellement des horaires supplémentaires pour répondre aux délais de livraison.

ACTIVITES TYPES ET COMPETENCES PROFESSIONNELLES

1. Préparer et réaliser des points mains sur des pièces d'étoffes ou des sous-ensembles de vêtements mode et luxe
 - * Effectuer des opérations de préparation avant l'assemblage ou le montage de sous-ensembles ou de vêtements mode et luxe
 - * Exécuter des points mains sur des pièces d'étoffes ou des sous-ensembles ou des vêtements mode et luxe
2. Assembler des pièces d'étoffes en sous-ensembles de vêtements mode et luxe
 - * Assembler des pièces, coupées et/ou préparées, d'étoffes unies, de même nature, en sous-ensembles de vêtements mode et luxe
 - * Assembler des pièces, coupées et/ou préparées, d'étoffes, unies ou à motifs, de natures différentes, en sous-ensembles de vêtements mode et luxe
3. Monter des sous-ensembles d'étoffes en vêtements mode et luxe
 - * Monter des sous-ensembles de vêtements mode et luxe en étoffes unies de même nature.
 - * Monter des sous-ensembles d'étoffes en vêtements mode et luxe en étoffes unies ou à motifs de natures différentes.

COMPETENCES TRANSVERSALES

Respecter des règles et des procédures

Evaluer ses actions

Traiter des informations

DUREE ET DATE DE LA FORMATION

DUREE : 11 mois de septembre à fin août, en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Base horaire des plannings : 35 h par semaine (1607 h annuelle).

15 semaines en centre de formation (525 h) et 33 semaines en entreprise.

33 semaines en entreprise → voir calendrier de l'alternance.

PREREQUIS

Admission après un entretien pour vérifier l'adéquation du projet professionnel et les motivations.

Test en entreprise sur les aptitudes manuelles.

METHODES MOBILISEES

Approche pédagogique principalement en présentiel en groupe complet, travaux pratiques en atelier grâce aux plateaux techniques dédiés, suivi pédagogique individuel et personnalisé, bilan régulier sur la formation en centre et en entreprise.

Evaluations :

- Mises en situation
- Tests de connaissances et de compétences
- Evaluation finale en ponctuel

MODALITES DE CERTIFICATION

A l'issue d'un parcours continu de formation correspondant au titre visé, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels, sur la base des éléments suivants :

Mise en situation professionnelle : 05 h 30 min

La mise en situation professionnelle se déroule individuellement, en présence du jury.

A partir d'un dossier technique et d'une dotation individuelle en matière d'œuvre, telle que des pièces coupées et des sous-ensembles en étoffes, unies ou à motifs, de natures identiques et/ou différentes, et d'accessoires, le candidat réalise les trois étapes suivantes :

- * des opérations de préparation incluant des opérations aux points-mains ;
- * une série d'assemblages en sous-ensembles ;
- * un montage d'un ou plusieurs sous-ensembles.

Entretien technique : 00 h 10 min

L'entretien technique se déroule, individuellement, en présence du jury, après la mise en situation professionnelle. Le jury questionne le candidat sur ses productions, réalisées lors de la mise en situation professionnelle, et met l'accent sur les points ayant posé des difficultés au candidat ou sur des anomalies constatées, le cas échéant.

Questionnaire professionnel : 00 h 20 min

Il se déroule avant ou après la mise en situation professionnelle en présence d'un surveillant.

Le candidat répond individuellement au questionnaire professionnel sous forme écrite, qui comporte majoritairement des questions à choix multiples.

Il porte sur les connaissances et savoir-faire techniques liés aux équipements, aux machines et aux étoffes, sur l'organisation du poste de travail et les critères de qualité, ainsi que ceux liés au développement durable, tels que l'hygiène, la sécurité et le respect de l'environnement.

Entretien final : 00 h 20 min

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 06 h 20 min

MODALITES D'ACQUISITION DE LA CERTIFICATION PAR CAPITALISATION DE BLOCS DE COMPETENCES

En cas de non obtention du titre, le jury peut attribuer un ou plusieurs certificat(s) de compétences professionnelles (CCP) composant le titre. Le titre professionnel est composé de trois blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités précédemment énumérées.

1. Préparer et réaliser des points mains sur des pièces d'étoffes ou des sous-ensembles de vêtements mode et luxe.
2. Assembler des pièces d'étoffes en sous-ensembles de vêtements mode et luxe.
3. Monter des sous-ensembles d'étoffes en vêtements mode et luxe.

SECTEUR D'ACTIVITE

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- Entreprises industrielles de confection de vêtements de luxe
- Entreprises de création d'habillement de vêtements de luxe
- Secteur du spectacle ou du costume
- Artisanat de la couture

TYPE D'EMPLOI

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Agent de fabrication des industries de l'habillement et autres fabrications à base d'étoffes
- Couturier industriel de l'habillement
- Mécanicien des industries de l'habillement
- Mécanicien en confection
- Opérateur en confection
- Opérateur sur machine plate en industrie de l'habillement et autres fabrications à base d'étoffes
- Piqueur en confection